



Annuel règlement 2011-2012

Bilan des modifications pour la partie natation synchronisée

Peu de modifications, sont proposées, par rapport aux règlements de la saison précédente 2010-2011

1. Mise en forme

Afin d'améliorer la compréhension, et en fonction des retours de la saison passée, il est proposé :

- De faire quelques modifications mineures dans quelques formulations.
- De déplacer des paragraphes sans en modifier le contenu.
- D'intégrer l'erratum de la saison 2010-2011.
- De préciser davantage les procédures d'engagement.

2. Modifications réglementaires

Solos Seniors

Compte tenu que cette population est très fluctuante, d'une saison sur l'autre, et afin d'avoir l'assurance d'une participation suffisante, il est proposé d'élargir davantage les qualifications pour l'accès au Championnat de France d'Hiver afin obtenir un nombre suffisant de nageuses sur l'épreuve éliminatoire (accès direct sans épreuve de barrage dans cette catégorie).

Sur l'année N-1 :

- Retenir les 20 solistes présentes au Championnat de France Seniors en 2010-2011.
- Auxquelles s'ajoutent les nageuses Juniors, ayant participé aux championnats Elite et National de la saison 2010-2011 et qui passeront en Seniors en 2011-2012.

Sur l'année en cours :

2 solistes par Inter-Région. Si ce mode de qualification ne permet pas d'avoir 20 nageuses en épreuve éliminatoire, il sera proposé d'ouvrir à 3 solistes par Inter-Région.

Solos Juniors

Les modalités de qualification définissant l'accès au Championnat de France d'Hiver sont les suivantes :

Sur l'année N-1 :

- Retenir les 12 solistes qualifiées à partir du Championnat de France Eté « Elite » en 2010-2011.
- Auxquelles s'ajoutent les 4 premières nageuses Juniors du Championnat de France niveau National 2010-2011.
- Auxquelles s'ajoutent les 8 nageuses Finalistes du Championnat de France Eté « Elite » Espoirs 2010-2011 si elles changent de catégories en 2011-2012.

Sur l'année en cours :

Les quotas IR seront communiqués en début de saison.

Un barrage sera organisé en fonction de la nécessité d'un effectif complémentaire après confirmation des engagements des nageuses directement qualifiées sur N-1.

Accès direct à l'épreuve de barrage : Les nageuses retenues en fonction de leurs résultats en figures imposées, la saison précédente, à partir d'un seuil « plancher » (nombre de points).

Solos Espoirs

Les modalités de qualifications définissant l'accès au Championnat de France d'Hiver sont les suivantes :

Sur l'année N-1 :

- Retenir les 12 solistes qualifiées à partir du Championnat de France Eté « Elite » en 2010-2011.
- Auxquelles s'ajoutent les 12 premières nageuses Espoirs du Championnat de France niveau National 2010-2011 âgées de 13 à 15 ans.

Sur l'année en cours :

Les quotas IR seront communiqués en début de saison.

Un barrage sera organisé en fonction de la nécessité d'un effectif complémentaire après confirmation des engagements des nageuses directement qualifiées sur N-1.

Accès direct à l'épreuve de barrage : Les nageuses retenues en fonction de leurs résultats en figures imposées, la saison précédente, à partir d'un seuil « plancher » (nombre de points).

Duos Juniors et Seniors

Il est proposé de permettre aux duos engagés au Tournoi Inter-Régional de Qualification (TIRQ) et non qualifié pour les Championnats de France de pouvoir s'engager aux Championnats d'Eté N3.

Argumentation :

- Risque que très peu de duos ne s'engagent au Tournoi Inter-Régional de Qualification avec une influence sur le jugement.
- Les duos non qualifiés ne peuvent plus nager sur le reste de la saison sportive.
- Il n'y a pas d'influence sur le niveau « performance » puisque les Championnats d'Eté N3 ne sont plus qualificatifs du fait de la suppression des duos au Tournoi National de Qualification.
- Cette mesure aurait pour conséquence de valoriser davantage le niveau « Performance » et d'augmenter la concurrence.
- Il conviendra de suivre les effets possibles de cette mesure :
 - o Tout d'abord, du point de vue de la densité du calendrier, du transfert possible des enjeux des duos N3 vers le TIRQ, de l'équité de la qualification d'une Inter-Région à l'autre, des effectifs concernés face à un quota Inter-Régional qui doit demeurer restreint vers le national.
 - o Enfin, pour préserver la logique initiale des programmes basée sur un temps de préparation long et de qualité avec un objectif de qualification ou un enjeu en fin de saison.
 - o Il conviendra donc d'évaluer régulièrement la pertinence sportive d'une ouverture qualificative dans la saison pour cette population.

3. Calendrier sportif 2011-2012

- | | |
|---|--------------------------|
| • Journée d'Automne (qualificative solos) | : 19 et 20 novembre 2011 |
| • Champ. de France Hiver | : 08 au 11 décembre 2011 |
| • Open de France | : Janvier 2012(?) |
| • Journée Technique d'Hiver | : Janvier à mars 2012 |
| • Tournoi Inter Régional de Qualification (qualificative duo) | : Avant le 18 avril 2012 |
| • Champ. de France National Juniors et Combiné Toutes Cat. | : 03 au 06 mai 2012 |
| • Champ. de France Elite Junior, Seniors et Combiné Toutes Cat. | : 17 au 20 mai 2012 |
| • Champ. N3 Eté | : 26 et 27 mai 2012 |
| • Champ. de France Elite Espoirs | : 31 mai au 03 Juin 2012 |
| • Champ. de France National Espoirs | : 15 au 17 juin 2012 |
| • Tournoi National de Qualification | : 07 et 08 juillet 2012 |
